



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Rennes, le 22/02/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE

Point de situation sanitaire du 22 février 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **1244 cas** positifs supplémentaires au cours des dernières 72h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **103,8 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **4,2 %**.

Le taux d'incidence régional et l'activité hospitalière se maintiennent à un niveau élevé.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le couvre feu qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 22 février 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	11683	176	81	+14,2
29	14972	191	54,6	+13,5
35	38282	588	150,9	+11,7
56	16772	289	113,3	+15
Bretagne	81709	1244	103,8	+13,4

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **728** hospitalisations en cours (+15¹), dont 44 (-5¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie :
 - **4590** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+46¹) ;
 - **1099** patients sont décédés (+23¹).

La Bretagne compte actuellement **109 (-15¹) clusters** en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **17** dans les Côtes d'Armor (1 en crèche, 3 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 2 en sphère privée) ;

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

- **16** dans le Finistère (3 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 2 en sphère privée) ;
- **49** en Ile-et-Vilaine (9 en milieu professionnel, 10 en milieu scolaire et universitaire, 6 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 17 en EHPAD et 6 en sphère privée) ;
- **27** dans le Morbihan (7 en milieu professionnel, 10 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 3 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 21/02 au soir, **210 486** vaccinations ont été effectuées (dont 62 277 concernent la 2^e injection) :

- **45 556** dans les Côtes d'Armor (dont 12 658 concernent la 2^e injection)
- **58 362** dans le Finistère (dont 18 857 concernent la 2^e injection)
- **61 636** en Ile-et-Vilaine (dont 20 732 concernent la 2^e injection)
- **44 932** dans le Morbihan dont (10 030 concernant la 2^e injection)

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 19/02/21

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr